

---

## Communiqué de presse

---

### **Le projet « Le vélo, ça me travaille ! » : des formations sur mesure pour encourager les citoyens à aller travailler à vélo**

**Québec, le mercredi 18 août 2004** – C'est à travers des formations offertes aux travailleurs, aux employeurs et gestionnaires d'édifice que les responsables du nouveau projet « **Le vélo, ça me travaille !** » tiennent à favoriser l'adoption du vélo comme mode de transport pour se rendre sur le lieu de travail. Les organismes Vivre en Ville, Accès transports viables et le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale lanceront aujourd'hui le projet « **Le vélo, ça me travaille !** ». Pour l'occasion, une rencontre de presse sera organisée, aujourd'hui, à 13h, au Commensal, situé au 860 rue Saint-Jean, afin de permettre aux journalistes de discuter avec les initiateurs du projet.

Le principal objectif du projet est d'augmenter le nombre de travailleurs cyclistes dans la ville de Québec, et ce, en s'adressant à deux clientèles cibles : les gestionnaires et les employeurs, d'une part, et les travailleurs, d'autre part. Les formations adressées aux employeurs sont centrées sur des conseils concernant l'installation de commodités à destination, comme des douches, des supports à vélo et des casiers. Les formations destinées aux employés sont construites autour des thèmes de la pratique cycliste en ville et des façons de surmonter les « embarras cyclistes ». Pour chacune des formations, les enjeux sociaux, économiques et environnementaux du vélo en ville seront abordés.

Le projet est né à la suite des missions d'exploration de l'équipe de Vivre en Ville en Europe (2002), aux États-Unis et au Canada (2001). Les initiateurs du projet ont eu envie de partager et de proposer des initiatives concrètes d'aménagements cyclistes, déjà existantes dans plusieurs villes. Selon Pascal Laliberté, chargé du projet, « *les projets que nous exposerons sont réalisables et intéressants. La preuve, c'est que ces projets existent, dans des villes qui sont sensibles à la qualité de vie et qui ont compris que la voiture, traitée en reine-des-villes, entraîne son lot de nuisances* ».

Il ajoute que le vélo demeure le mode de transport le plus rapide et le moins cher de la maison au travail sur des distances inférieures à 7 Km. De plus, une série de bienfaits, notamment la diminution du stress et une meilleure concentration au travail, est associée à la pratique du vélo. La réduction des impacts environnementaux négatifs est aussi une raison de choisir le vélo, que l'on peut coupler à d'autres modes de transport alternatifs à la voiture, comme la marche et l'autobus.

Une dizaine d'employeurs de la région se sont déjà montrés intéressés suite à une première offensive publicitaire. L'équipe souhaite également que le défi soit relevé par les citoyens et que le projet soit soutenu par des initiatives de la Ville, allant dans le même sens que le projet, comme la création de mesures incitatives soutenant la mise en place de commodités à destination, le développement d'un réseau cyclable adéquat et des accès facilités entre la Basse et la Haute-Ville.

« **Le vélo, ça me travaille !** » est un projet réalisé en collaboration avec l'Institut de développement urbain du Québec, le ministère des Transports du Québec, le Programme d'aide aux priorités en environnement (PAPE) du ministère de l'Environnement du Québec et le Programme Écoaction d'Environnement Canada.

- 30 -

SOURCE :

**Marianne Gravel**  
**Responsable des communications**  
**Vivre en Ville**  
**(418) 522-0011 poste 232**

**Informations : Pascal Laliberté**  
**Chargé de projets**  
**Accessibilité, mobilité et transports viables**  
**(418) 522-0011 poste 223**